

# RESTOS DU CŒUR



**Les routiers sont sympa, les motards aussi !**  
 En 1992, des motards créent un nouveau club de motos à Provins : Top Moto 77. Les membres du club ont du cœur et lancent le 17 décembre 1995, avec la participation d'une vingtaine de motos, une opération de ramassage de jouets en collaboration avec les « Restos du Cœur ». Au bout de 5 ans, l'opération « Un enfant un jouet » se sépare des Restos. Depuis elle est co-organisée avec la Croix Rouge Française.

## Opération « Un enfant, un jouet » à Provins

Textes et photos Dominique Lanaud CDLR de Provins (77)

### Le 4 décembre 2005 « Un enfant un jouet » fête ses 10 ans !

Le lendemain du Téléthon, partis à 8h30 de Provins, une centaine de motos parcourent sous un temps maussade... et sous la pluie de temps en temps, seize communes du provinois et du montois pour remplir deux camions de jouets.

Après une pause apéro à Augers-en-Brie, arrivée à l'ultime étape du circuit en début d'après-midi à Villiers-Saint-Georges où les élus de la Commune offrent un buffet gratuit à tous les participants présents. ■

#### NOS PLUS VIFS REMERCIEMENTS...

- ▶ À toutes les motardes et les motards venus se joindre à l'opération.
- ▶ À la Croix Rouge locale (toujours co-organisatrice) pour son accompagnement le long du parcours.
- ▶ Aux motards de la Gendarmerie Nationale pour l'ouverture du cortège de cette année.
- ▶ Aux communes pour leur accueil : jouets pour les enfants mais aussi boissons chaudes et brioches ou croissants pour les participants, etc.



#### Contact

■ **Top Moto 77**  
 Gymnase Raymond Vitte  
 77160 Provins  
 Président : Pascal Pouchin, alias Pépère.  
 Tél. 06 20 21 30 96  
 info@topmoto77.com  
<http://www.topmoto77.com/>

*Chaque année maintenant des dizaines de motards de tous horizons se rassemblent à l'appel du club le premier dimanche de décembre. Une grande tournée à travers les communes environnantes est réalisée afin de collecter des jouets neufs ou en bon état. Ces jouets sont ensuite remis à la Croix Rouge pour être distribués aux enfants de familles démunies.*

